

Projet 2016 en collaboration avec les lycées: L'aide humanitaire d'urgence.

Octobre 2015

SOMMAIRE

1. Préambule et introduction à l'aide humanitaire d'urgence.....	pp 1-4
1.1 Qu'est-ce que l'aide humanitaire d'urgence ?.....	
1.2 Evolution de l'aide humanitaire jusqu'à nos jours.....	
1.3 Une des priorités de l'Organisation des Nations Unies (ONU).....	
1.4 Unes de priorités de l'Union européenne (UE).....	
1.5 La situation des acteurs humanitaires au Luxembourg.....	
2. Cadre du Projet 2016.....	pp 4-7
2.1 Objectifs pédagogiques du projet.....	
2.2 Contenu du projet.....	
2.3 Les documents à préparer au sein des lycées.....	
2.4 Règles de participation et attribution des prix.....	
2.5 Phases du projet.....	
2.6 Programme de la séance plénière du 3 mai 2016.....	
Références.....	pp 8
Annexes.....	pp 9-10

1. Préambule et introduction à l'aide humanitaire d'urgence

1.1 Qu'est-ce que l'aide humanitaire d'urgence ?

L'aide humanitaire d'urgence **répond à des catastrophes d'origine naturelle ou humaine**, auxquelles un pays, réduit à ses propres moyens, ne pourrait faire face. Ces catastrophes peuvent être subdivisées en **plusieurs catégories** : catastrophes naturelles, conflits avec violence (conflits armés, etc.), crises complexes (crises nutritionnelles sévères, etc.), catastrophes technologiques ou biologiques (épidémie, etc.), catastrophes résultant des aléas et/ou du changement climatiques. L'assistance humanitaire se développe sur **du court ou du moyen terme**, et devrait être souvent accompagnée par d'autres actions, telles que la prévention des risques de catastrophes naturelles, la réhabilitation et la reconstruction de la région ou du pays.

Elle intervient dans différents clusters (secteurs) : santé, nutrition, protection des réfugiés, coordination et gestion des camps, abris, eau, installations sanitaires et hygiène, relèvement précoce, éducation, logistique et télécommunications d'urgence, sécurité alimentaire, conflits (absorbe une grande partie du financement de l'aide humanitaire).

Elle est entreprise par divers acteurs humanitaires : les institutions des Nations Unies, les associations et ONG humanitaires telle que le « Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », les Etats et autres collectivités publiques, l'Union européenne (UE),

1.2 Evolution de l'aide humanitaire jusqu'à nos jours

Le lancement du « Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge » par Henry Dunant en 1863 marque le début de l'aide humanitaire telle qu'on la connaît aujourd'hui. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les premières associations et ONG viennent en aide aux populations affaiblies et appauvries par les conflits dans le monde. C'est au cours des 30 dernières années que l'aide humanitaire d'urgence prend tout son essor en raison de la multiplication des conflits et des catastrophes naturelles auxquelles est venu s'ajouter le réchauffement climatique. Le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire dans le monde a ainsi doublé en seulement dix ans. Rien qu'au mois de **juin 2015, 57,5 millions de personnes dans 22 pays avaient besoin d'une assistance humanitaire**. Mais les ressources nécessaires pour fournir des secours sont aujourd'hui largement insuffisantes, conduisant à un manque persistant de la capacité des gouvernements et des organisations humanitaires à répondre aux crises. Afin d'éviter une explosion de l'aide humanitaire qui ne pourrait plus être maîtrisée, une importance de plus en plus grande est ainsi accordée à la prévention et à la réduction des risques des catastrophes.

1.3 Une des priorités de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

L'assistance humanitaire fait partie des **responsabilités importantes et difficiles de l'Organisation des Nations Unies (ONU)**. Afin de rendre l'aide humanitaire plus efficace, inclusive et globale, les Nations Unies organiseront en mai 2016 un **premier Sommet Humanitaire Mondial** à Istanbul, en Turquie. En préparation de ce sommet, une série de consultations régionales avec l'ensemble des acteurs humanitaires et d'autres parties prenantes et une conférence globale à Genève se déroulent en 2014 et 2015.

Le schéma suivant reprend **le cycle des différentes phases liées à l'assistance humanitaire** ainsi que les institutions et les informations relatives. En cliquant sur les textes soulignés, il est possible de visualiser directement le contenu des liens correspondants sur Internet.

Phase 1 : Prévention et atténuation des risques de crise humanitaire

- [Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes \(UNISDR\)](#) (*anglais*)
- [Programme Cadre Sendai pour la réduction des risques 2015-2030](#) (*anglais*)
- [Evaluation globale des risques de catastrophes dans le monde](#) (*français*)
- [Rendre le développement durable: Réduction du risque de catastrophe: Bilan 2015](#) (*français*)
- [Programme des Nations Unies pour le développement \(PNUD\): Réduction des risques de catastrophes](#) (*français*)
- [Programme des Nations Unies pour le développement: Changement climatique](#) (*français*)

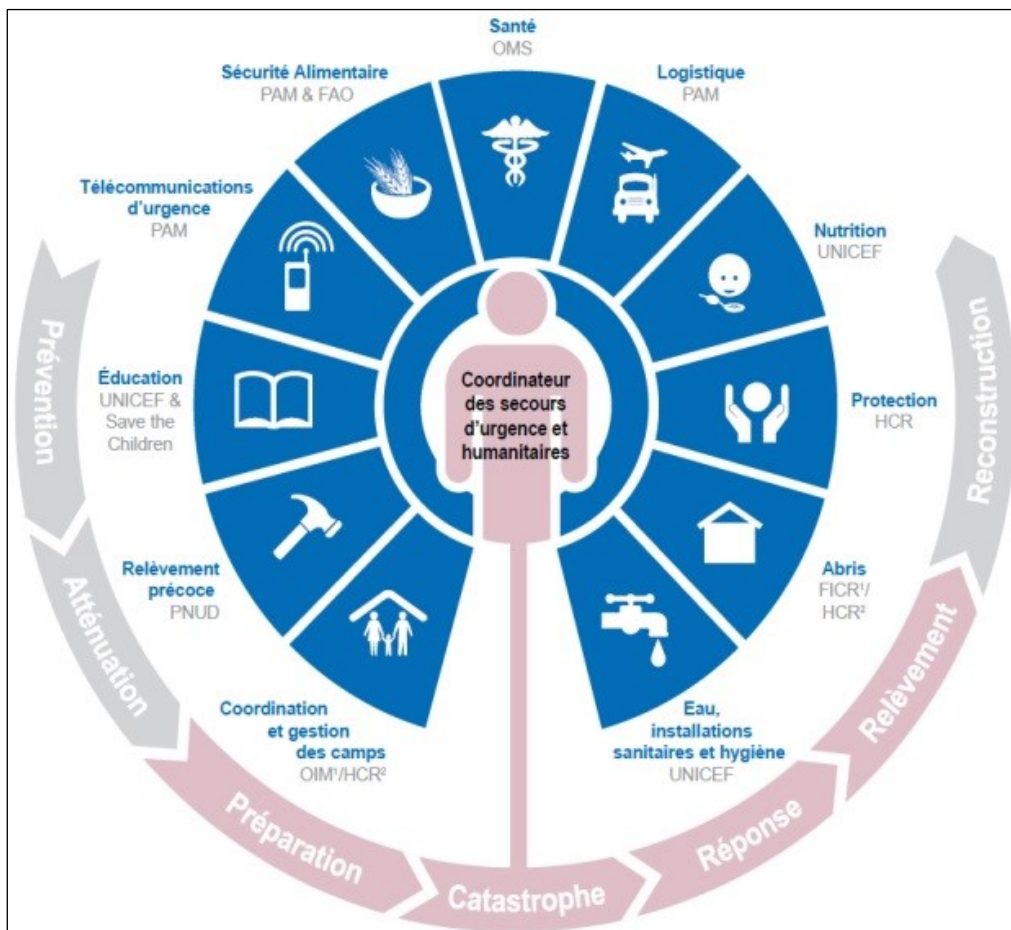


Phase 2 : Préparation, catastrophe, réponse, relèvement (réponse humanitaire à court terme)

- [Bureau pour la Coordination des Affaires humanitaires \(UNOCHA\)](#) (*anglais*)
- [Informations humanitaires sur les crises globales et les désastres](#) (*anglais*)
- [Les urgences actuelles du UNOCHA](#) (*anglais*)
- [La réponse humanitaire](#) (*français/anglais*)
- [La situation par pays](#) (*anglais*)



Les clusters (secteurs) d'opérations, les institutions et partenaires de l'ONU sur le terrain :



<http://www.humanitarianresponse.info/fr/coordination/clusters>

Phase 3 : Relèvement et reprise en main du développement du pays (réponse à long terme)

- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (français)
- PNUD: relèvement et reconstruction (français)
- PNUD: Programmes et initiatives (français)

1.4 Une des priorités de l'Union européenne (UE)

L'Union européenne, à travers son Service ECHO, vient également en aide à plus de 120 millions de victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine chaque année dans le monde entier. Avec un budget total de plus d'un milliard d'Euros, l'UE est le **premier donateur d'aide humanitaire au monde**. Mais cette aide représente moins de 1 % du budget annuel total de l'UE.

1.5 La situation des acteurs humanitaires au Luxembourg

L'aide humanitaire est associée à la Coopération luxembourgeoise. En fonction du Rapport de la coopération 2013, le Luxembourg a consacré **13% de l'aide publique au développement** à des missions d'aide humanitaire. Il soutient des interventions dans les différentes phases des crises humanitaires : 74 % du budget humanitaire annuel est dédié à l'« aide d'urgence » envoyée en cas de catastrophes humanitaires, catastrophes naturelles ou conflits violents, 11 % est alloué à la coordination des secours et

services des soutien et de protection, 9% à l'aide à la reconstruction et à la réhabilitation et 6% seulement est destiné à la prévention des catastrophes et préparation à leur survenue. La Coopération luxembourgeoise intervient dans des crises humanitaires en collaboration et à travers **ses partenaires internationaux**, tels que le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les différentes agences humanitaires des Nations Unies, et **ses partenaires nationaux**, telles que les différentes organisation non-gouvernementales (ONG) luxembourgeoises ou internationales et les divers organismes de secours comme la Fondation Caritas Luxembourg, Handicap International Luxembourg, la Croix-Rouge luxembourgeoise, Médecins sans frontières Luxembourg, Care in Luxembourg, etc . Certaines Publications de la Coopération se rapportent à la situation d'un pays. Les contributions des associations peuvent être consultées sur le site Internet de celles-ci.

2. Cadre du Projet 2016

2.1 Objectifs pédagogiques du projet

Objectifs d'enseignement :

- 1) Faire connaître aux jeunes la situation mondiale actuelle en matière d'aide humanitaire.
- 2) Amener les jeunes à faire une réflexion informée sur le sujet de l'aide humanitaire et le rôle des Nations Unies ainsi que sur la prévention des risques de catastrophes.
- 3) Approfondir les facultés de présentation des élèves, d'analyse de documents des élèves et la capacité des élèves à travailler en groupe.

2.2 Contenu du projet

La logique de la démarche pour le projet 2016 de l'ALNU est similaire à celle qui a été adoptée pour le projet 2015. Les élèves sont amenés à :

- 1) **Se renseigner sur la situation de l'aide humanitaire** et la prévention des risques de catastrophes dans le monde et les principaux défis auxquels elle fait face aujourd'hui.
- 2) **Etudier la situation d'une crise humanitaire dans une catégorie et dans un pays de leur choix.** Une liste indicative de pays en situation de crise humanitaire est disponible en ANNEXE 1 et pourra servir le cas échéant de liste de référence pour les élèves.
- 3) **Se renseigner** ensuite un peu plus en détail **sur une mission humanitaire mise en place dans ce pays.**

Dans chaque lycée, **les élèves se répartiront en 1 à 3 groupes de 3 à 8 élèves**, et chaque groupe travaillera sur le pays choisi. Des élèves supplémentaires peuvent participer éventuellement au projet dans les lycées et assister en tant qu'observateurs aux sessions plénières des mois de février et de mai dans la mesure où la limite de capacité des salles d'un total de 200 personnes n'est pas atteinte.

Afin de faciliter la mise au point des documents, **une liste de références utiles complémentaires** est disponible dans la partie 'Référencement'. Le cas échéant, les documents, les extraits de documents par copier/coller ou les pages Internet peuvent être traduites avec un outil de traduction automatique tel que <https://translate.google.com/> ou en intégrant un module complémentaire respectivement utilisant une fonction complémentaire dans votre navigateur Internet (S3.Google Translator pour Firefox, Google Translate pour Chrome, Google Translate ou Bing pour Windows Explorer, ...). Les élèves peuvent utiliser d'autres références et obtenir des informations d'autres sources, par exemple sur la base d'une prise de contact avec une association ou une institution active sur le terrain. Afin d'assurer la transparence nécessaire, **les élèves sont priés d'indiquer dans leurs documents les références et les sources utilisées** pour la collecte de leurs informations.

Enfin, **les documents** relatifs au projet 2016 **devront être remis à l'ALNU au moins deux semaines avant la date de la séance plénière.**

2.3 Les documents à préparer au sein des lycées

a. Un résumé de la situation humanitaire dans le monde

Un résumé de la situation humanitaire dans le monde sera rédigé sur **une page et demie DIN A4** au maximum et pouvant comporter des **caractères de texte relativement petits**. Il s'agit d'un résumé décrivant :

Contenu du résumé	Exemples
1) La situation humanitaire dans le monde	Chiffres clés, facteurs déclencheurs, etc.
2) Les défis les plus importants à relever	Financement de l'aide humanitaire, changement climatique, croissance de la population mondiale, etc.
3) Les solutions les plus efficaces pour y remédier	Prévention des risques de catastrophes, mise en œuvre de politiques locales, nationales et internationales, souvent développées en partenariat avec le soutien d'institutions telles que les Nations Unies, etc.

Le résumé est censé être une **aide pour la préparation de la présentation de type Powerpoint** (voir 2.3.b.) et constitue aussi une préparation à un débat lors de la séance plénière de mai.

L'ALNU choisira les deux meilleurs résumés. Les auteurs des résumés retenus seront invités à présenter leur résumé lors de la séance plénière du mardi 3 mai 2016. La façon de présenter ce document sera laissée à la discrétion des auteurs, mais la présentation devra durer environ 5 minutes et sera suivie par quelques minutes de questions et réponses.

b. Une présentation de type Powerpoint d'une mission humanitaire

Les élèves feront la **présentation d'une mission humanitaire concrète** mise en place par les Nations Unies, une (des) institution(s) ou encore une (des) ONG(s) dans un pays en situation de crise, **sur la base des différentes phases du cycle de l'assistance humanitaire** (voir schéma 1.3).

Les élèves sont **libres dans le choix de la mission à présenter** et sont encouragés à faire une recherche personnelle. Les travaux seront notés, premièrement, en fonction de leur conformité avec la thématique de l'aide humanitaire, deuxièmement, en fonction du niveau de compréhension de la thématique et de la mission humanitaire choisie que les élèves auront démontré.

La présentation de cette mission sera de type **Powerpoint avec 5 diapositives**. Une diapositive sera consacrée à chacun des cinq points suivants. Alternativement, **deux diapositives pourront être élaborées sur le point 3, si le point 4 ne peut pas être pris en compte.**

Contenu de la présentation Powerpoint	Commentaires
1) Explication de la crise humanitaire et des facteur(s) déclencheur(s) de la crise	<p>Choisir une seule catégorie d'aide humanitaire parmi la liste suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les catastrophes naturelles 2) Les conflits avec violence (conflits armés, etc.) 3) Les crises complexes (crises nutritionnelles sévères, etc.); 4) Les catastrophes technologiques et biologiques (épidémie, etc.), 5) Les catastrophes résultant des aléas et/ou du changement climatiques. <p>Exemples de facteurs déclencheurs liés aux points ci-dessus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Tremblements de terre, typhons, tsunamis, etc. ;

	<p>2) Conflits politiques, ethniques ou religieux violents ;</p> <p>3) Mauvaise récolte, sécheresse, inondations, etc. ;</p> <p>4) Accidents chimiques, nucléaires, épidémies, etc. ;</p> <p>5) Remontée du niveau de l'eau des océans, assèchement, aridification des sols, etc.</p>
2) Présentation des urgences et des besoins estimés sur place suite à la catastrophe (Phase 2)	Besoin d'une prise en charge urgente des blessés et morts éventuels, besoin de nourriture, d'eau et d'abris pour les réfugiés qui fuient la crise, besoin de rétablir la communication, etc.
3) Réponse à la crise par une mission humanitaire particulière (Phase 2: suite)	Présentation d'une mission particulière impliquant les Nations Unies, ou/et une (des) institution(s), ou/et une (des) ONG(s), etc.
4) Solution intermédiaire et à plus long terme (Phase 3)	Suite au départ des acteurs humanitaires après la crise, ce sont les ONG et les organisations de développement qui s'occupent de mettre en œuvre des mesures de relèvement dans une phase de transition et des opérations de reconstruction à plus long terme.
5) Prévention d'une nouvelle crise similaire (Phase 1)	A noter que la phase de prévention doit s'appliquer d'une manière continue et en particulier après une crise humanitaire. Pour des raisons de compréhension, cette phase est prise en considération dans la dernière diapositive de la présentation.

Les présentations dureront environ 5 minutes et seront suivies par 2 minutes pour répondre aux questions. Ces indications de temps peuvent varier en fonction du nombre de groupes de travail participants.

c. Une synopsis de la présentation Powerpoint

Les élèves établiront un synopsis de la présentation Powerpoint en fonction d'un schéma établi par l'ALNU qui leur sera fourni au courant du mois de mars.

2.4 Règles de participation et attribution des prix

- 1) **Tous les documents seront à soumettre à l'avance deux semaines avant la session finale** afin de pouvoir vérifier la conformité des documents avec la spécification du projet.
- 2) **Les projets ainsi que les documents seront évalués avec une note par un jury.** Ce jury sera composé d'un représentant de la direction ou d'un professeur-accompagnateur de chaque lycée et des membres du Conseil d'administration de l'ALNU. L'ALNU établira une fiche avec des critères d'appréciation pour la notation des documents et de la présentation. Les lycées ne noteront pas le(s) projet(s) de leurs élèves. Les documents écrits pourront être évalués quelques jours avant la session finale et les présentations orales pendant la session finale.

L'évaluation sera faite en fonction de différents critères d'appréciation sur la situation du pays (compréhension : 10% ; pertinence du contenu selon les critères établis dans la section 3.2.1 a : 20% ; rédaction 10%) ainsi que sur la présentation en Powerpoint d'un projet (conformité du projet avec la définition du cadre établie dans la section : 15% ; pertinence du contenu selon les critères établis dans la section 3.2.1 b : 20% ; conception et créativité du document Powerpoint : 15% ; présentation orale 10%).

3) Les prix :

- a. Meilleurs projets (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}) : Les prix qui seront attribués aux groupes d'élèves ayant obtenu les meilleures notes globales du jury sont les suivants : 1^{er} prix : voyage à Bruxelles et visite des institutions de l'ONU à Bruxelles ; coût approximatif : (location d'un bus avec chauffeur pour une journée et les repas,...) 1.000.-€ ; 2^{ème} prix : 700.-€ ; 3^{ème} prix : 500.-€ ; 4^{ème} prix : 400.-€ ; 5^{ème} prix : 300.-€ ; 6^{ème} prix : 200.-€ ; Prix spécial : 200.-€ . Un prix spécial sera attribué par l'ALNU selon des critères d'appréciation particuliers.

2.5 Phases du projet

- **Octobre - Décembre 2015** : réunion consacrée à la présentation du projet et à la concertation, mise-au-point de la spécification finale du projet, remise de la liste des participants des lycées à l'ALNU
- **Novembre 2015 – Avril 2016** : travail de préparation dans les lycées pour l'élaboration des documents
- **Jeudi 14 janvier 2016**: Date au plus tard pour l'envoi par les lycées à l'ALNU de la liste complète des élèves par groupe de travail et par classe y compris des élèves supplémentaires en tant qu'observateurs (+ le pays choisi par groupe de travail), du nom du représentant du lycée pour le jury et d'une manière optionnelle du (des) nom(s) de l' (des) élèves intéressés par un groupe spécial des lycées pour la presse.
- **Jeudi 25 Février 2016 à l'École Privée Fieldgen**: Séance plénière d'une demi-journée dans l'après-midi pour un séminaire spécial
- **Jeudi 19 avril 2016** : Date au plus tard pour l'envoi par les lycées à l'ALNU des documents établis par les groupes de travail (résumé de la situation du pays, présentation de type Powerpoint, synopsis de la présentation Powerpoint)
- **Mardi 3 mai 2016 à la Chambre de Commerce**: Séance plénière d'une journée avec la présentation par les élèves des documents (prise en considération par le jury de la présentation orale), la réunion du jury pour l'attribution des prix, les interventions des représentants de la Direction des lycées et de l'ALNU, du Ministère des Affaires Étrangères et du Ministère de l'Éducation Nationale, le débat (à voir sous quelle forme afin d'encourager la participation active des élèves) ainsi que la remise des prix et des certificats de participation.

2.6 Programme de la Séance plénière du mardi 3 mai 2016.

- Introduction
- Présentation par les élèves des meilleurs résumés de la situation de l'aide humanitaire
- Présentation par les élèves de leurs diapositives en Powerpoint, concernant une catégorie de l'aide humanitaire dans un pays
- Allocutions des invités
- Débat
- Communiqué de presse
- Remise des prix et des certificats
- Réception

Références

Les références ci-dessous, complémentaires à celles reprises directement dans le texte de la spécification du projet, constituent une liste suggestive. Les professeurs et les élèves feront l'usage des références selon leur volonté. Il est bien sûr également possible de choisir librement d'autres références utiles.

L'aide humanitaire en général et les acteurs de cette aide

- (F) L'aide humanitaire et ses limites: http://infoscience.epfl.ch/record/125461/files/ddns_humanitaire
- (F) Le dilemme inévitable de l'action humanitaire <http://conflits.revues.org/1924>
- (F) Portail de la solidarité <http://www.portail-solidarite.org/domaines/humanitaire-urgence-developpement>
- (F) (EN) Aide humanitaire internationale http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2015/07/Executive-Summary_2015-French.pdf
<http://www.globalhumanitarianassistance.org/>
- (F) Rapport annuel 2014 de l'Union Européenne sur l'aide humanitaire http://ec.europa.eu/echo/files/media/publications/annual_report/2014/COM_2015_406_fr.pdf
- (F) Stratégie luxembourgeoise en matière d'action humanitaire : <http://www.gouvernement.lu/4555596/action-humanitaire-2013.pdf>
- (F) Politique de Coopération et d'Action humanitaire du Luxembourg : <http://www.gouvernement.lu/4858275/action-humanitaire> <http://www.luxembourg.public.lu/fr/le-grand-duche-se-presente/luxembourg-monde/cooperation-au-developpement/aide-humanitaire/index.html>
- (F) Rapport annuel 2014 de la coopération au développement et de l'action humanitaire http://www.gouvernement.lu/5112382/MAE-rapport-FR_2014_web (pages 60-66)
- (EN) (FR) Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (UNOCHA) : <http://www.unocha.org/> <http://www.unocha.org/where-we-work/emergencies>
<https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations>
- (EN) Sommet humanitaire mondial : <https://www.worldhumanitariansummit.org>
- (EN) Déclaration du Secrétaire général relative au Sommet Humanitaire Mondial : <http://www.un.org/sg/statements/index.asp?nid=8555>

Situations de crises

- Bases de données des Nations Unies sur les crises et les désastres : <http://reliefweb.int/>
- (F) (EN) Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés : <http://www.unhcr.fr/pages/503f2d3b6.html>
<http://reporting.unhcr.org/operations> <http://data.unhcr.org/>
- (F) L'éducation en situations d'urgence: <http://www.ineesite.org/fr/crisis-spotlights>
- (F) Programme alimentaire mondial des Nations Unies: <http://fr.wfp.org/notre-travail/operation-urgence>
- (F) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) <https://www.unicef.fr/article/les-pays-d-intervention-de-l-unicef>
- Plateforme de télécommunication globale intégrée : <http://www.emergency.lu/>
- (F) Interventions de la coopération luxembourgeoise <http://cooperation.mae.lu/fr/Politique-de-Cooperation-et-d-Action-humanitaire/Action-humanitaire>
- (F) Interventions de l'Union Européenne pour l'aide humanitaire et fiches d'infos http://ec.europa.eu/echo/where_fr
http://ec.europa.eu/echo/factsheets_fr
- (F) Croix-Rouge International et luxembourgeoise www.icrc.org/fr/ou-nous-intervenons <http://www.croix-rouge.lu/mission-2/>
- (F) Caritas International et luxembourgeoise www.caritas.org/fr/notre-action/conflits-et-catastrophes/
<http://www.caritas.lu/Projets-%C3%A0-soutenir/Projets-dans-le-monde>
- (F) Médecins sans Frontières <http://www.msf.lu/sur-le-terrain/msf-dans-le-monde.html>

Annexes

Remarque : les situations ci-dessous ont été établies en juin 2015.

Annexe 1 : Pays types en situation de crise humanitaire

Le tremblement de terre au Népal du 25 avril et du 12 mai 2015 qui ont fait 8600 morts et plus de 10 000 blessés, laisse encore aujourd'hui le pays paralysé. La catastrophe a déjà coûté au pays la moitié de son PIB annuel. Quant à l'ONU, elle espère réunir un fonds de 423 millions de dollars, mais n'en a obtenu pour l'instant qu'un cinquième, et les Népalais redoutent encore un 3e tremblement de terre.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest: a coûté la vie à plus de 5 000 personnes et 13 000 personnes ont été infectées au Libéria, en Sierra Léone, en Guinée et récemment au Mali. Le Luxembourg figure parmi les répondants de la première heure à l'épidémie en contribuant à hauteur d'1 million d'euros pour la lutte contre l'Ebola.

La crise en Syrie qui dure depuis 2011. Des millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire, un grand nombre sont pris au piège dans des zones difficiles d'accès. Absorbe près de la moitié de l'aide abondée : plus de 5 milliards de dollars étaient encore nécessaires en 2014 pour répondre aux besoins les plus urgents.

La République Centrafricaine : le pays a connu depuis 2013 une crise politique majeure qui a conduit à un violent conflit qui a touché la quasi-totalité de la population, la crise a laissé quelque 2,5 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, dans un besoin urgent d'assistance.

Sud-Soudan: 1,7 millions de personnes ont été déplacées, environ 4 millions font face à une insécurité alimentaire alarmante à la suite des combats qui ont commencé en Décembre 2013.

Iraq : la recrudescence de la violence entre les groupes armés et les forces gouvernementales a entraîné le déplacement d'environ 1,9 millions de personnes à travers l'Iraq, et précipité des centaines de milliers de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire.

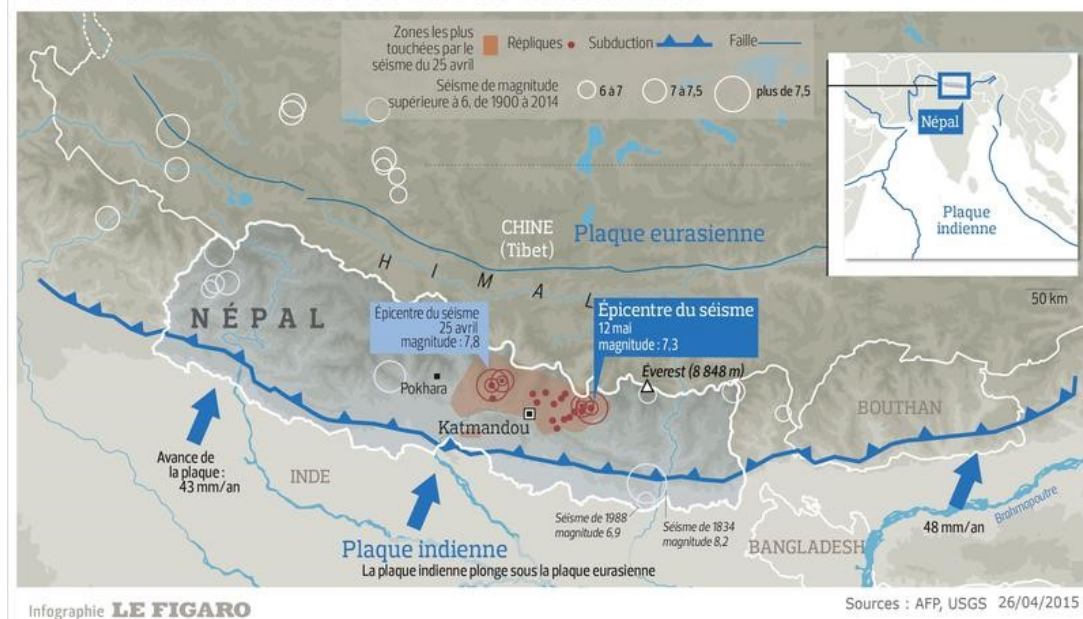
Annexe 2 : Illustration pratique de la situation humanitaire au Népal

L'ALNU a choisi comme illustration le Népal, qui a subi une série de tremblements de terre d'une magnitude de 7,8 sur l'échelle de Richter les 25 avril et 12 mai 2015.

Sujet : tremblement de terre au Népal en avril-mai 2015

Catégorie : catastrophe naturelle

Un nouveau séisme à 80 km de Katmandou



Le tremblement de terre a causé la mort d'environ 8.500 personnes et faisant plus de 10.000 blessés dans les régions centrales du Népal. La région la plus gravement affectée s'étend entre la capitale de Katmandou et la ville de Pokhara. Des victimes ont également été confirmées en Inde et au Bangladesh.

Quelques facteur(s) déclencheur(s) de la crise : une zone à risque sismique élevée, un pays mal préparé, des infrastructures inadaptées et en mauvais état, un réseau de transport défaillant, etc.

Urgences : prise en charge médicale urgente pour les blessés afin d'éviter qu'ils ne s'accumulent, prise en charge des populations : distribution d'eau, de nourriture, de bâches en plastiques comme abris, déblaiement des voies de passage, remise en Etat des réseaux de circulation et de communication, etc.

Mission humanitaire particulière : « emergency.lu » : Le Luxembourg, en tant que membre actif du cluster 'Emergency Telecommunications Cluster – ETC' sous la responsabilité du Programme alimentaire mondial (PAM), a décidé de déployer le projet « emergency.lu », une plateforme de télécommunications globale, destinée à aider les organisations humanitaires et de protection civile sur le terrain et à assurer une communication et une coordination efficaces pour les premiers intervenants.

Intervenants sur le terrain : UNCHOA, le PAM, UNICEF, Coopération européenne, Coopération luxembourgeoise, Croix-Rouge, Caritas, Terre des Hommes International, etc.

Prévention : [Rapport de UNISDR sur la réduction des risques de tremblements de terre.](#)

Le relèvement et la reconstruction: [Fours cuisiniers sur une base énergétique efficiente](#), [Conférence internationale 2015 pour la reconstruction du Népal.](#)